député de l'Aisne ; Pastor, auteur du magnifique chœur « Sursum Corda » ; Fanyau, directeur de l'« Emulation » ; Bonnet, président de la « Jeune France » de Dunkerque ; Truffier et Sergent, président et directeur des « Orphéonistes d'Arras » ; Deromby et Carpay, président et directeur des « Orphéonistes Valenciennois » ; Pollet et Callens, président d'honneur et actif de la « Cœcilia Roubaisienne » ; Masurel, président des « Crick-Sicks » de Tourcoing ; les membres des comités, etc., etc.

Au champagne, M. Wauquier félicite les sociétés de la magnifique audition de cette après-midi et les remercie de leur venue à Lille. Il remercie les directeurs de ces vaillantes sociétés, leurs présidents, les invités et la Presse. Il termine en buvant au président de la Fédération et aux futurs succès des Orphéonistes du Cycle.

M. Richard remercie l'Emulation et reporte sur MM. Wauquier et Fanyau le mérite de la réussite de cette belle manifestation artistique ; il adresse ses chaleureuses félicitations et aux directeurs et aux sociétaires. Il lance un vibrant appel en faveur de la fête fédérale de Douai et boit à tous.

MM. Pastor, Malot, le directeur du journal l' « Orphéon » et Fanyau, directeur de l'Emulation portent également des toasts très applaudis.

Un vivat d'une belle envolée musicale fut chanté en l'honneur de MM. Wauquier et Fanyau.

Ensuite les artistes de l'assemblée ont fait applaudir les meilleurs morceaux de leur répertoire et, en raison de l'horaire des trains, chacun quitta la salle vers 11 heures, enchanté de cette excellente journée.

L'INAUGURATION des Ecoles Maternelles DE DECHY

Par un temps splendide et au milieu d'une foule enthousiaste a eu lieu, dimanche, l'inauguration des nouvelles écoles maternelles dont la municipalité actuelle a doté la laborieuse population de Dechy. De nombreuses sociétés musicales ou autres avaient prêté leur concours à cette imposante manifestation à laquelle assistaient MM. Montignay, sous-préfet ; Boutrois, inspecteur primaire ; les citoyens Goniaux, député ; Maurice Monier, secrétaire général du « Réveil du Nord » ; MM. Willmot, conseiller général ; Domis, secrétaire général de la sous-préfecture ; Robaut, architecte ; Anselin, maire de Waziers ; Herin, docteur à Montbéhcourt ; Caron, délégué cantonal ; les citoyens Briquet et Camille Brasseur, d'Anzin, etc., etc.

Voici l'intéressant discours prononcé par notre ami Goniaux à l'inauguration.

Discours de Goniaux

Mesdames, Citoyens,

Chaque fois que j'ai l'honneur d'être invité à une fête laïque, comme celle qui nous réunit aujourd'hui, j'ai l'impression que la modeste allocution que je dois prononcer ne pourra « inspirer que de fâcheuses redites, et que mes auditeurs reconnaîtront dans mes paroles d'aujourd'hui celles que j'ai dites hier.

A la rigueur, cette analogie dans l'argumentation ou dans les termes d'un discours d'inauguration n'aurait rien que de très naturel. Procédant des mêmes préoccupations, répondant aux mêmes besoins, couronnant des efforts identiques, les fêtes laïques, célébrant l'édification de nouveaux locaux scolaires, pourraient être assimilées dans cette région par les mêmes phrases de louange et d'espoir.

Mais le sujet est si vaste, les bienfaits de l'enseignement sont si nombreux qu'il semble que l'on pourrait à chaque occasion les envisager sous un jour nouveau et les célébrer sur un mode différent.

Il s'agit aujourd'hui d'une école maternelle, presque d'une pouponnière, où les tout petits viendront balbutier les rudiments de l'alphabet et s'extasier aux leçons de choses si joliment passionnantes pour un tel auditoire, que les maîtresses conteront sous la forme simple et colorée qui s'impose des nouveaux programmes pédagogiques.

Il y a dans notre pays du Nord, un mot charmant pour désigner l'école enfantine : c'est « l'Asile ».

L' « Asile », sorte de seconde maison où les petits viennent retrouver leurs secondes mamans, où la chaleur du foyer s'augmente du plaisir d'en profiter en commun, où les gazouillements du petit enfant se civilisent, et se mettent à l'unisson des rondes entraînantes que l'on chante tous ensemble, — l' « Asile » qui dans la région où la misère a forcé la mère de famille à offrir son travail pour un maigre salaire, devient le refuge des bambins délaissés pendant le jour du logis glacé.

L' « Asile », première étape de la vie, où l'enfant apprend qu'il n'est pas seul au monde, et que sa liberté devra se limiter par le respect de la liberté du voisin.

Pour les profanes, il n'est pas besoin, en apparence, dans cet asile, de méthodes compliquées d'enseignement intensif ; — il semble au contraire que la tâche des éducatrices se limite à une surveillance sans initiative et quasi-machinale. Et pourtant quelle n'est pas, au contraire, l'importance du rôle des institutrices maternelles ?

On leur amène un petit être tout neuf, dont les yeux étonnés sont à peine aptes à distinguer la couleur et la forme des objets, dont la vie s'est limitée à la satisfaction des besoins matériels qui ont été uniquement choyés et dorlotés et dont le cerveau fonctionne tout juste pour s'imaginer qu'il constitue le centre d'un univers uniquement créé pour l'entourer d'un horizon familier.

Ce petit être à la fois si faible et si orgueilleux, il faut le façonner à la vie collective et policée, l'amener à comprendre que ses semblables ont les mêmes droits que lui, et lui faire admettre — ce qui est beaucoup plus difficile que l'arithmétique — les premiers devoirs de la sociabilité.

Et combien d'autres notions si simples en apparence, si compliquées pour la petite âme égoïste de l'enfant, l'institutrice maternelle ne doit-elle pas inculquer à cette humanité en miniature ?

Ajoutez à cela les soins parfois pénibles qui s'ajoutent à ces fonctions de première éducatrice, et qui rebuteraient toute autre que la vraie maman et sa suppléante maternelle, et vous ne vous ferez encore qu'une faible idée des multiples devoirs et du rôle admirables des institutrices de nos écoles enfantines.

Je veux saisir cette occasion de les remercier, de les féliciter de ce zèle qui ne peut être inspiré que par une véritable vocation laïque, d'autant plus louable qu'elle se procède nullement des idées de renoncement stérile et des arrière-pensées de domination future qui motivaient jadis les dévouements de ce genre ?

En terminant, je veux aussi féliciter de tout cœur la Municipalité de Dechy et son sympathique et dévoué Maire, le citoyen Masson, d'avoir su mener à bien l'œuvre parfaite dont nous saluons aujourd'hui la naissance ; secondée par la compétence d'un architecte dont je me plais à reconnaître l'heureuse inspiration, nos amis de Dechy ont voulu faire large, clair et beau. Ils y sont parvenus au-delà de toute espérance.

Les parents qui m'écoutent ont déjà célébré par des cris d'admiration l'heureuse initiative de votre Conseil municipal, mon cher Masson : c'est le meilleur éloge qu'on puisse vous adresser, ainsi qu'à vos collaborateurs, j'en suis sûr, — et il est plus sensible à votre cœur d'honnête homme et de travailleur que les plus belles phrases des plus beaux discours.

Et, lorsque au couchant des beaux jours d'été, vous verrez sortir de cette école, en flots pressés, la foule épanouie et bruyante des bambins, vous aurez la joie très douce et très pure d'avoir fait votre part, en travaillant à préparer, pour l'avenir, des citoyens et des mères de famille prêts à profiter consciemment des libertés que leurs pères sont en train de conquérir pour eux.

Après la revue des sociétés, un cortège parcourut les principales rues de la commune au milieu des acclamations enthousiastes de la foule.

Après la cérémonie d'inauguration des écoles, un banquet réunissait, à la mairie, plus de 300 citoyens, et la fête se termina par un bal animé.

Nous reviendrons, d'ailleurs, sur cette magnifique cérémonie, dont les républicains de Dechy conserveront longtemps le souvenir.

LES ECUMEURS DU CAMBRESIS

MALGRE LES NOMBREUSES ARRESTATIONS, LA BANDE NE CHOME PAS. — NOUVEAUX CAMBRIOLAGES DANS LES GARES DE BOHAIN ET DE FRESNOY-LE-GRND. — LES REVELATIONS DE L'ENQUETE.

(De notre envoyé spécial)

Caudry, 22 mars. — Le petit patron loueur de voiture Victor Belot, arrêté à Caudry par les commissaires de police Sivry et Glabèke, au moment où il venait de les véhiculer toute une longue journée à Bertry, paraît avoir joué un rôle très actif et important dans la série de vols commis dans la région. C'était lui le voiturier de confiance de la bande.

Depuis quelque temps, les agents de la brigade mobile de Châlons-sur-Marne soupçonnaient Belot d'être affilié à l'organisation des dévaliseurs de gares. Il se livrait à des dépenses nullement en rapport avec sa situation.

Toutefois les agents n'avaient pu encore relever contre lui aucune preuve de culpabilité. Leurs recherches leur avaient appris que le signalement de l'individu qui avait transporté de Bohain à Bertry chez Eloir, les soieries dérobées nuitamment dans les magasins de MM. Arragon, répondait exactement à celui de Belot.

Mais ce qui les déroutait, c'était la voiture ayant servi à ce transport. Elle était à deux roues, recouverte d'une bâche verte, tandis que le cocher caudrésien ne possédait qu'un fiacre.

Le mystère s'expliqua quand on sut que le rusé automédon avait tout bonnement attelé son cheval à la voiture à bâche verte qu'il avait sortie le soir, sans crier gare, de la cour de l'auberge Bisiaux.

Suffisamment édifiés sur le compte de Belot, la police locale et celle de la brigade mobile décidèrent de l'arrêter. Le temps d'aller chercher un mandat régulier au parquet de Cambrai et l'on sait comment MM. Sivry et Glabèke opérèrent vis-à-vis de leur cocher de Bertry.

Les vols de Solesmes

Il est à peu près établi que Belot a également pris part aux deux vols commis dans la gare de Solesmes.

Dans la nuit du 28 février, des cambrioleurs enlevèrent 37 laizes de laine filée, valant ensemble 1,145 francs.

Cette gare fut l'objet d'un nouveau cambriolage plus important, au cours de la nuit du 2 au 3 mars.

Opérant encore à l'aide d'escalade et d'effraction, les nocturnes malfaiteurs emportèrent deux ballots renfermant 478 draps de lainés, d'une valeur totale de 1445 francs et pour 139 francs de draps cotonnette.

L'enquête a démontré que pendant les deux nuits où ces vols furent commis en gare de Solesmes, Belot fut absent de son domicile. De là à conclure qu'il véhiculait au clair de lune, sur les routes paisibles et désertes du Cambrésis, le produit de ces audacieux cambriolages, il n'y a pas loin et l'ineffable Belot, en dépit de son air bon apôtre aura bien de la peine à convaincre du contraire le juge d'instruction.

Le vol de Bohain

Nous avons pu interviewer M. Arragon, fabricant de soieries, rue du Gaz, à Honain, qui fut victime, comme on le sait, d'un cambriolage important. On enleva nuitamment de ses magasins, après y avoir pénétré par un lanterneau, pour 13.000 francs de marchandises. Celles-ci, retrouvées à Bertry, chez Eloir, sont actuellement au parquet de Saint-Quentin. Mais M. Arragon m'a déclaré que le lot n'est plus complet et qu'il manque un assez bon nombre d'articles.

L'honnête Belot pourrait peut-être fournir d'intéressants renseignements sur cette disparition inexpliquée.

Nouveaux cambriolages DANS LES gares de Bohain et de Fresnoy-le-Grand

Les agents de la brigade mobile de Châlons-sur-Marne, qui avaient quitté Bohain jeudi dernier, vont sans doute revenir dans la contrée.

A la gare de cette ville, un nouveau cambriolage vient d'être hâtivement opéré. On a enlevé pour 800 francs de cuir et 1,800 francs d'astrakan.

A la gare de Fresnoy-le-Grand, les cambrioleurs ont enlevé une balle de coton qu'ils ont abandonnée dans les champs, où on la retrouva le lendemain matin. Ils pensaient sans doute emporter une balle de soie ou de dentelles, mais s'étant aperçus qu'ils n'avaient que du vulgaire coton, sans grande valeur, les chevaliers de la cambriole ne voulurent pas se charger d'aussi peu et abandonnèrent leur butin.

Nouvelles arrestations

Ces nouveaux exploits des écumeurs prouvent que l'épuration est loin d'être faite dans le pays.

Nous tenons de bonne source que deux arrestations, appelées à faire du bruit, seront opérées demain ou après-demain, aux environs de Bohain.

Comme on le voit, le dernier chapitre des forfaits de la bande à Mandrin-Eloir-Belot n'est pas encore écrit.

Conseil départemental d'hygiène du Nord

Le Conseil départemental d'hygiène s'est réuni le mercredi 18 mars, à la Préfecture, sous la présidence de M. le Préfet et de M. Gruson, vice-président.

M. Gruson installe MM. Pons, directeur du génie à Lille, et Naudé, ingénieur en chef de la navigation, comme membres du Conseil.

Il communique ensuite au Conseil une dépêche ministérielle relative au transbordement des vidanges au Grand-Tournant, à Lille. L'examen de cette question est renvoyé à une commission composée de MM. Gruson, Naudé, Pons, Ch. Richard et Thibaut.

Le Conseil émet ensuite des avis favorables sur diverses demandes relatives à l'établissement : de briqueteries flamandes à Wagnonville et à Escaudin ; de tueries particulières à Escaupont, à Sobourg, à Hondeghem et à Samêon ; d'un dépôt de déchets de celluloïd à Wattignies ; d'un dépôt de bones et immondices par la ville de Steenworde à Terdeghem ; d'une torréfaction de chicorée et distillerie avec rectification à Mortagne-du-Nord ; d'un atelier de chaudronnerie à Valenciennes ; d'une fabrique de dégras à Lesquin ; d'un atelier d'équarrissage à Beuvry-lez-Orchies.

Une commission composée de MM. Gruson Monsarrat et Thibaut, est nommée pour examiner la question de l'établissement d'un abattoir à Grand-Fort-Philippe.

Le Conseil, après discussion, approuve les conclusions d'un rapport tendant à autoriser la ville de Lille à compléter son règlement sanitaire par des clauses relatives au nettoyage et à l'entretien des voies privées.

Sur la proposition de M. le Préfet, une commission composée de MM. Gruson, Thibaut et Vautrin est nommée afin d'examiner s'il ne serait pas possible d'imposer aux communes l'obligation de modifier dans ce sens leur règlement sanitaire.

Acquitté pour assassinat Il est arrêté pour vol

RINGEVAL, LE BRACONNIER DE BANTEUX, INCULPE DANS UN VOL DE CUIVRE

Sur mandat d'amener de M. Gachet, juge d'instruction à Cambrai, la gendarmerie de Gouzeaucourt vient d'arrêter Louis Ringeval, braconnier à Banteux, acquitté le 12 mars dernier par la Cour d'assises du Nord devant laquelle il comparaissait en compagnie de Jean-Baptiste Arduin, pour assassinat du braconnier Leveau, en 1903. Arduin est l'objet également d'un mandat d'amener et il ne peut tarder à être arrêté.

Ringeval et Arduin sont, cette fois, inculpés d'un vol de cuivre commis, il y a quelques années à la sucrerie de Banteux, vol qu'ils ont avoué lors des débats à la Cour d'assises. Ringeval a été écroué dimanche matin à la maison d'arrêt de Cambrai.

DERNIERE HEURE

(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)

M. MAUJAN à Fécamp

LA REPUBLIQUE. — SON ŒUVRE.

Fécamp, 22 mars. — M. Maujan qui avait inauguré une école à Yvetot, s'est rendu également à Fécamp pour présider l'inauguration d'un lycée de garçons, un collège de jeunes filles, une école primaire et pour poser la première pierre d'un hôpital.

A l'issue de ces diverses cérémonies, un grand banquet auquel assistaient toutes les autorités de la région, a été offert au sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur. Voici un extrait du discours que M. Maujan a prononcé :

Dans la même journée, vous aurez posé la première pierre d'un hôpital, inauguré un petit lycée de garçons ainsi qu'un collège de jeunes filles et une école d'enseignement primaire.

Quel exemple et quel réconfort, Messieurs. Et quelle satisfaction pour moi de constater que dans cette belle et plantureuse région normande, venue d'une même poussée confiante à la République, en même temps que l'on songe à préparer pour demain à leur rude métier d'hommes ces enfants qui feront de bons citoyens, l'on pense à tendre la main aux vaincus, aux blessés de cette vie, encore si dure et si meurtrière.

LES LOIS SCOLAIRES

Les lois qui ont organisé l'éducation populaire sur la triple base de la laïcité, de l'obligation et de la gratuité demeurent comme l'a si heureusement dit M. le Président du Conseil lors de l'inauguration du monument Goblet, le devoir de notre régime scolaire ; elles demeurent aussi l'honneur de la République et le titre le plus durable peut-être du parti Républicain à la reconnaissance du pays.

Je le faisais remarquer il y a un instant à peine, dans une autre ville de ce merveilleux pays de Caux, à Yvetot, à l'occasion de l'inauguration d'une école ; ce n'est que sous le Gouvernement républicain qu'on aura vu l'Etat, les départements, et les communes rivaliser à l'envi dans les sacrifices à consentir pour l'œuvre de l'éducation nationale.

GRATUITE DE TOUS LES ENSEIGNEMENTS

Certes, nous ne nous arrêterons point en si beau chemin. Messieurs, le parti républicain, qui ne peut admettre ni privilège d'éducation ni monopole de l'esprit, devra maintenir au premier rang de ses préoccupations les problèmes concernant l'instruction intégrale. Ce n'est pas d'ailleurs au moment où les premiers résultats viennent de justifier d'une façon si marquée cette politique scolaire qu'il faudrait ne pas songer coûte que coûte à la compléter, à la généraliser...

Au citoyen émancipé par l'instruction, nous devons les moyens de défendre et d'élever sa vie dans l'intérêt même de la collectivité.

Mais le progrès de l'émancipation du travail doit demeurer intimement lié à la bonne gestion des intérêts nationaux dont il est logiquement et nécessairement solidaire. Ce n'est pas à l'heure où nous sortons à grand peine d'une trop longue crise de démagogie politique qu'il faudrait risquer de tomber dans une sorte de démagogie économique dont les travailleurs seraient inévitablement les premiers à ressentir les fâcheuses conséquences.

LES LOIS DE SOLIDARITE

La République, qui est par essence un gouvernement de réformes, doit par-dessus les formules étroites, le dogme absolu, le particularisme des groupes et les sophismes des politiciens, mener une grande bataille de l'idée démocratique et poursuivre l'œuvre de la Révolution.

Et il n'est pas pour elle d'obligation plus pressante, plus stricte, que de diriger infailliblement les hommes et les institutions toujours vers le plus juste et le plus pacifique.

La lutte n'est pas près de prendre fin entre les républicains et la réaction coalisée, et ce ne sera pas trop de l'union sincère des républicains vraiment réformateurs pour tenir parole à la démocratie.

Messieurs, si le pays a réalisé au point de vue politique des progrès indiscutables et qui deviendront de plus en plus précieux par l'usage de la liberté, il est certain qu'au point de vue financier, il est resté en deçà des propositions préconisées par les assemblées révolutionnaires, qui n'avaient point hésité à condamner le système des impôts de consommation, si lourds au peuple et qui avaient pu dégager le véritable principe fiscal en déclarant que tout citoyen doit contribuer aux charges publiques en raison de ses facultés.

C'est vous rappeler d'un mot l'importance de la réforme de l'impôt et l'urgence qu'il y a à la poursuivre résolument. C'est d'ailleurs la réforme génératrice par excellence. Il nous faut, en effet, constituer le budget de la démocratie qui, en même temps qu'il assurera entre tous les citoyens d'une façon équitable la répartition des charges publiques, nous procurera les ressources indispensables à l'élaboration des grandes revendications sociales.

LE CONFLIT du Bâtiment

QUE VONT FAIRE LES ENTREPRENEURS ? — LE LOCK-OUT SERA-T-IL DECLARE ? — LES OUVRIERS DANS L'EXPECTATIVE

Paris, 22 mars. — La situation est assez tendue. Les entrepreneurs nous feront savoir aujourd'hui lundi s'ils sont toujours résolus à déclarer le lock-out ; les ouvriers maçons nous ont déjà fait connaître leurs intentions ; ils ne feront pas grève, ils ne chercheront pas à imposer leurs revendications par une désertion générale des chantiers, mais « couleront » la dixième heure de travail et, sans recourir aux procédés de sabotage caractérisé, sans commettre aucun acte de déprédation, ils mettront en pratique la devise : « A salaire réduit, travail réduit » que les syndicalistes français ont empruntée aux organisations ouvrières de l'étranger.

Ce n'est pas là une situation nouvelle ; les ouvriers maçons n'inaugurent pas : ils ne font que généraliser une tactique employée sur les chantiers depuis deux ans.

Les entrepreneurs attribuent cette action à l'influence de la Confédération générale et ils affirment que la grande majorité des ouvriers « en ont assez d'obéir aux conseils des syndicats révolutionnaires ». A quoi les ouvriers répliquent en affirmant de leur côté que la grande majorité des patrons n'est pas disposée à céder aux injonctions de la chambre syndicale des entrepreneurs dont les effectifs sont tout apparents.

A la résistance organisée des entrepreneurs, les ouvriers imposent la résistance par inertie ; ce ne peut donc être un conflit ouvertement déclaré, même si les patrons proclament le lock-out : ce sera une lutte sourde ; les phases en seront multiples et il ne semble pas qu'elle produise des manifestations bruyantes.

L'équipage de "La Baleine" EN LIBERTÉ

Les 18 matelots prisonniers des Maures sont recueillis par le « Cassard »

Paris, 22 mars.— Le ministre de la marine a reçu une dépêche du commandant du « Cassard » qui annonce qu'il a ramené à Las Palmas l'équipage complet de la « Baleine », qui a été délivré sans condition.

Il ajoute que le bâtiment est échoué sur la plage, à 5 milles au sud du cap Juby. Il a été pillé par les indigènes. Il est couché sur le côté et semble difficilement renflouable.

D'autre part, le navire sauveteur n'est pas encore arrivé et le « Cassard » est pour l'instant à Las Palmas, où il complète ses approvisionnements de charbon.

La dépêche a été envoyée à 3 heures de Las Palmas par le commandant du « Cassard », M. le capitaine de frégate Boyer.

LA GUERRE au Maroc

NOUVELLES SOUMISSIONS. — LES PROGRES DE LA PACIFICATION.

Tanger, 22 mars. — Le général d'Amade télégraphie qu'il a reçu une lettre de soumission du caïd hafidiste de la région de Settat.

Ce caïd demande au général d'Amade d'intervenir auprès d'Abd-el-Aziz pour le faire rentrer en grâce et déclare qu'il n'avait dû abandonner Abd-el-Aziz que sur la pression des méhallas.

Le fonctionnement des infirmeries indigènes se développe d'une façon inattendue et surprenante.

Dans la région déjà occupée, les progrès de la pacification se poursuivent normalement.

Le général d'Amade ajoute dans son télégramme qu'il prépare l'établissement de nouveaux postes.

La santé du premier Anglais

Londres, 22 mars. — Cet après-midi, on a déclaré à Downing Street que le premier ministre avait passé une bonne journée.

Ce soir les agences communiquent à la presse une note par laquelle le secrétaire particulier de sir Henry Campbell Bannerman prie les rédacteurs en chefs des journaux de ne plus reproduire de nouvelles alarmistes sur la santé du Premier, dans le genre de celle qui a été publiée par les journaux de ce matin.

Cette note vise très probablement l'*Observer*, qui annonçait que M. Asquith, en raison de l'état de santé de sir Henry Campbell-Bannerman, deviendrait premier ministre vers Pâques.

MANUEL II devra être amputé

LA BLESSURE DU JEUNE ROI DE PORTUGAL S'EST AGGRAVEE

Madrid, 22 mars. — Le journal « El Mundo » dit que suivant plusieurs personnes venant de Lisbonne, la blessure que le roi Manuel reçut au bras lors de l'attentat s'aggrava à un tel point que les médecins ont conseillé l'amputation immédiate.

Le roi et la reine se sont opposés à cette opération, mais les médecins la croient indispensable.

Le siège d'un Commissariat par des apaches

Paris, 22 mars. — Des passants étaient molestés la nuit dernière rue Victor Massé par une bande de rôdeurs lorsque des agents, intervenant, arrêtèrent l'un de ceux-ci, Charles Nègre, 20 ans, demeurant passage Duhesme, qu'ils conduisirent au commissariat de police du quartier Saint-Georges.

Les gardiens venaient d'enfermer leur prisonnier dans la chambre de sûreté, lorsque des cris et des injures à leur adresse retentirent dans la rue : les acolytes de Charles Nègre qui, précédemment, avaient pris la fuite à l'arrivée des agents, venaient réclamer la mise en liberté du rôdeur.

Comme, naturellement, satisfaction ne leur était pas donnée, ils assiégèrent le poste. Les gardiens de la paix durent opérer une sortie. Ayant dégainé, ils se précipitèrent dans la rue, dispersèrent les bandits et se mirent à leur poursuite. Ils parvinrent à en arrêter trois d'entre eux, non sans que ceux-ci ne leur eussent opposé une résistance acharnée, essayant de faire usage de leurs couteaux. Ce sont les nommés Lazare Sebah, 28 ans, d'origine algérienne, demeurant boulevard de Clichy ; Paul Malaval, 24 ans et Marcel Massé, 23 ans, domiciliés tous deux passage Duhesme.

Un alcoolique frappe sa mère ET SE SUICIDE

Paris, 22 mars. — Ce soir, à 9 heures, le nommé Victor Sou, âgé de 23 ans, polisseur, demeurant rue des Partants, 17, à Paris, a, dans un accès de folie alcoolique, frappé sa mère d'un coup de couteau au côté gauche. Grièvement blessée, Mme Sou a été transportée à l'hôpital Tenon.

Son fils s'est ensuite porté sept coups de couteau à la gorge et à la poitrine. Il est mort pendant son transfert à l'hôpital.

L'élection de la Meuse

M. Noël, radical, élu

Verdun, 22 mars. — Bien qu'il manque encore, à l'heure actuelle, le résultat du vote dans quelques communes, c'est M. Noël, radical, qui est élu, en remplacement de M. Charles Humbert, par plus de 9,400 voix.

On sait que M. Charles Humbert avait été élu sénateur le 19 janvier dernier.

EXCURSION TRAGIQUE

UNE CHUTE DE 40 METRES. — UN MORT — UN BLESSE

Paris, 24 mars. — Un affreux accident s'est produit cet après-midi, à 4 heures, dans une carrière de pierres à plâtre, sur la route de Sannoy à Argenteuil.

Quatre jeunes apprentis typographes d'une imprimerie de la rue du Bac-d'Asnières, à Clichy, s'étaient rendus à Argenteuil et se promenaient sur la crête des collines au flanc desquelles sont creusées des carrières.

Soudain, un éboulement se produisit et les quatre jeunes gens furent entraînés. L'un d'eux, Jules Lalonde, âgé de 14 ans, dont les parents habitent 98, boulevard Victor Hugo, à Clichy, tomba d'une hauteur de 40 mètres et se brisa le crâne sur les roches du fond de l'excavation ; le second, Paul Morillon, après avoir roulé sur les roches pendant une vingtaine de mètres, parvint, bien que fortement contusionné, à se retenir à un bloc de pierre. Il s'en tire à bon compte.

Les deux autres, Mondé et Bresset, purent se retenir avant d'être entraînés dans le vide.

M. Bichon, commissaire de police, a fait transporter le corps du jeune Lalonde à l'hôpital d'Argenteuil et a envoyé un agent à Clichy, pour aviser la famille du malheureux apprenti.

FEUILLETON DU 23 MARS. — N. 185

Vengeance de Femme

QUATRIEME PARTIE

Où ? la pauvre enfant, quelque piège sans doute, quelque guet-apens dans lequel, candide, elle était allée donner tête baissée.

—Vous n'avez encore interrogé personne ? demanda Philippe à Madeleine, d'une voix si altérée qu'il fit pitié à la pauvre mère, si cruellement frappée, cependant.

— Non, monsieur ! Est-ce que je savais ce que je faisais seulement !

Quand, au lieu de ma fille, j'ai trouvé cette lettre dans sa chambre, tout autour de moi a tourné... et moi-même j'ai failli tomber assommée par ce coup...

La misérable, la misérable, elle me l'a volée ! elle m'a pris mon enfant...

Et qui sait quelles actions infâmes elle médite avec ma chérie pour otage !

— Vous croyez que, véritablement, c'est la comtesse de Méricourt qui est l'auteur de la disparition d'Odette ? questionna vivement Hautefort.

— Mais, cela saute aux yeux, monsieur.

Elle a machiné cela avec son marquis de malheur, j'en mettrais ma main au feu !

Vous vous imaginez bien que ce n'est pas par amour pour Odette qu'elle l'a enlevée.

Ah ! Dieu non ! elle ne pouvait déjà pas la sentir !...

— Certainement !... je pense comme vous. Il se pourrait cependant que la pauvre petite fût tombée dans un guet-apens tendu par une autre personne que Mme de Méricourt.

— Qui monsieur, qui, je vous le demande ?

C'est elle, rien qu'elle, le monstre !...

Ah ! la princesse Outsinoff a fait sans le savoir une belle action le jour où elle a introduit chez nous ce marquis d'Aspremonte que le diable emporte !

Une lueur éblouissante illumina à ces mots l'esprit du docteur Hautefort.

La princesse Outsinoff, la justicière !

Tout venait d'elle ! à présent il en était sûr !

— Il faut questionner les domestiques de l'hôtel, Madeleine. Dit-il, faites-les venir sans retard ici...

Par eux nous pourrons apprendre quelque chose assurément.

Puis, vous télégraphierez au comte de Méricourt, tandis que j'irai...

— Où, monsieur ? interrompit vivement la nourrice.

— Chez la comtesse Outsinoff donc ! et à l'instant encore.

Elle seule possède la clef de l'énigme, et je vous jure bien, Madeleine, qu'elle me la donnera, ajouta le jeune homme avec une colère concentrée, qui effraya beaucoup la veuve du pêcheur.

La femme de chambre d'Odette fut aussitôt mandée.

— Voici ce qui s'est passé, expliqua-t-elle. Après le départ de Mme Madeleine, une demi-heure environ, un commissionnaire, dont je n'ai pas remarqué les traits, mais qui paraissait jeune, est venu sonner à la porte de l'hôtel.

Le concierge l'a envoyé à l'office.

Là, il demanda à voir Mlle de Méricourt personnellement.

C'était urgent, affirmait-il, il devait remettre à mademoiselle une lettre près pressée en mains propres ; il fallait absolument qu'on l'introduisît

Naturellement on ne voulut pas.

Je m'offris pour porter sa lettre à mademoiselle, ajoutant que je reviendrais aussitôt lui apporter une réponse.

Alors il a ri en disant :

— Moi, vous savez ; ça m'est égal, ma course est payée, donc rien à perdre !

Mais j'ai ordre de remettre ma lettre en mains propres, je ne sors pas de là ! Ou je vois la demoiselle, ou je remporte ma lettre, telle est la consigne qui m'a été donnée.

Si, après réflexion, vous vous décidez à me faire pénétrer jusqu'à la jeune patronne, venez me chercher au coin des rues de Lisbonne et de Miromesnil où j'ai ma boîte ; je vous y attendrai jusqu'à midi.

Simon, ma foi, tant pis pour vous !

Les domestiques, voyant cela, ont craint de se faire gronder surtout que madame, surtout que Madame étant partie, on pensait que le message venait d'elle.

Alors je me suis décidée à obéir.

J'ai introduit le commissionnaire chez mademoiselle, et cinq minutes plus tard, mademoiselle me sonnait pour me demander un manteau et un chapeau.

Elle est partie avec l'homme, elle avait l'air très pressée. Elle ne m'a rien dit... ni où elle allait, ni quand elle reviendrait.

C'est tout ce que nous savons...»

— Ma chérie, sanglota Madeleine, elle n'a obéi qu'à son bon cœur, elle s'en est allée, sans réfléchir, chercher sa mère...

—Comment était fait ce commissionnaire? questionna encore le docteur Hautefort..

— Ma foi, monsieur le docteur, je ne pourrais vous dire au juste, je n'ai pas fait grande attention à lui.

Comme tous les gens de sa profession : costume de velours brun à côtes, casquette rabattue sur les yeux, ça je l'ai remarqué ainsi que la médaille, parce que la m' laisse, n'est-ce-pas, ça prouve que l'individu n'est pas un faux commissionnaire...

— Pas toujours, murmura Hautefort.

— Pour cela, monsieur le docteur, il me sera très difficile de vous renseigner ainsi sera très difficile de vous renseigner.

Tout ce que j'ai vu, c'est des cheveux assez longs et rouges, puis une barbe de même couleur.

Le reste du visage disparaissait sous la casquette rabattue, comme je viens de dire...

— Et la voix

— L'homme parlait presque bas.

Il portait autour du cou un cache-nez et paraissait très enrhumé.

— Cet homme était déguisé sans aucun doute, déclara Philippe.

Longs cheveux, longue barbe, casquette rabattue, cache-nez... la preuve est faite... et malgré sa médaille, ma pauvre fille, l'individu trop louche que vous dépeignez de la sorte n'était pas un commissionnaire

C'est absolument tout ce que vous savez, vous n'avez rien d'autre à nous apprendre

— Hélas ! non, monsieur le docteur, et je regrette beaucoup...

— Merci.

Vous pouvez vous retirer.

La femme de chambre obéit.

Le jeune homme s'adressa alors à la nourrice qui continuait à pleurer, écroulée sur un canapé.

— Courage, Madeleine, du courage, allons! Il faut retrouver Odette, n'est-ce pas ?

— La retrouver, oui, monsieur, mais où aller ?

Si je le savais je serais déjà partie, quand bien même il me faudrait faire la route en me traînant sur les genoux. C'est ça qui me serait égal !

Mais je ne sais pas... je ne sais rien... mon trésor, ma mignonne, ma petite enfant!

Où est-elle, mon Dieu ? où est-elle ? qu'est-ce qu'on a fait ? gémit la nourrice.

— Vous avez confiance en moi, n'est-ce pas, Madeleine !

— Oui, monsieur, une confiance absolue, sans ça je ne serais pas allée tout de suite vous dire...

Vous aimez mon enfant ! bien sûr que j'ai confiance ! Ordonnez et soyez certain que je vous obéirai aveuglément.

— Eh bien écoutez-moi, et faites seulement ce que je vous dirai, quelque pénible que la chose vous paraisse.

Pendant que je rechercherai Odette, demeurez ici, bien tranquille, veillant à ce qui se passera.

Il se peut qu'on vienne... est-ce que je sais ? il est possible que l'auteur du rapt écrive, enfin qu'il fasse quelque chose, qui il donne de nouveau signe de vie.

En ce cas, vous devez être présente afin de recevoir la nouvelle tout d'abord.

Nous allons rédiger ensemble un télégramme que j'expédierai en m'en allant.

La nourrice donna une plume et de l'encre au jeune docteur qui écrivit :

«Colonel de Méricourt, château des Etangs, Fontainebleau.

» Recevez toute affaire cessante.

» Très urgent.

» Madeleine REMY. »

Inutile, n'est-ce pas, poursuivit Hautefort, de mettre dans cette dépêche ce que, jusqu'à nouvel ordre, nous devons être seuls à connaître.

M. de Méricourt, j'en suis certain, sera à Paris dans quatre ou cinq heures, à moins que cette dépêche ne puisse le toucher tout de suite.

N'importe, dès son retour vous lui apprendrez avec tous les ménagements possibles la triste nouvelle...

— Il vous demandera, monsieur le docteur.

— Que devrai-je lui répondre ? Où faudra-t-il aller vous chercher ?

— Je serai encore, selon toute vraisemblance, chez la princesse Outsinoff

Vous enverrez le colonel Méricourt m'y rejoindre.

S'il ne me trouve pas à l'hôtel de la place Malesherbes, le comte apprendra là où il pourra me rencontrer.

— Merci, monsieur, merci pour mon Odette, disait Madeleine en baisant les mains du docteur.

Si vous la retrouvez saine et sauve, vous pourrez me demander ma vie...

Allez, ce ne sera pas trop encore pour vous payer ce que vous aurez fait !...

Philippe laissa échapper un déchirant soupir.

Dans ses yeux, jusque-là brûlés de fièvre, une larme monta.

— C'est ma propre existence que je joue à cette heure, Madeleine, fit-il, car si je perds ma fiancée, je mourrai !...

Ces mots irrévocables tombèrent de sa bouche froidement, résolument.

Oh ! oui, oui, il voulait mourir si Odette était perdue... Sans elle il ne pourrait plus vivre...

La nourrice elle aussi avait le cœur brisé, elle ne répondait rien... elle comprenait...

Hautefort s'éloigna, la nourrice le regardait partir avec douleur, car, lui absent, elle retomberait dans le désespoir, dans les pensées sinistres...

Tout à coup le docteur se retourna.

— Ah ! Madeleine, fit-il, je deviens fou, vraiment !

Je ne sais où je suis, j'ai la tête égarée... j'oublie tout ce qui n'est pas Odette... Et mes malades ?

(A suivre). FY. MONTCLERC.